RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau, Québec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Electrical & Electronics Products Division 11 Laurier St./11, rue Laurier 6B1, Place du Portage, Phase III Gatineau, Québec K1A 0S5 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

	Total Gladoco ot Goliantion		
Date			
	3-22		
i			
- FMS No./N°	/ME		
prend fin	Time Zone Fuseau horaire		
	Eastern Daylight Saving Time EDT		
re:			
	Buyer Id - Id de l'acheteur hn438		
	FAX No N° de FAX		
n:			
	FAX No		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée			
See Herein				
Vendor/Firm Name and Address	•			
Raison sociale et adresse du fournisseur	/de l'entrepreneur			
Telephone No N° de téléphone				
Facsimile No N° de télécopieur				
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)				
Nom et titre de la personne autorisée à si	aner au nom du fournisseur/			
de l'entrepreneur (taper ou écrire en cara	_			
and the control of th	p,			
Signature	Date			



Governm	
Works and	•
Public	Canada
Ż	}

Public Works	Public Works and Government Services Canada	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	Docume	Document No.W8486-122323/A See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions
Destination Code - Code destinataire	Destination Address - Adresse de la destination		Invoice Code - Code burcomptable	Invoice Address - Adresse de facturation
W248A	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE BLDG 236 EAST END	NAL DEFENCE	W2481	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE 7 CF SUPPLY DEPOT
	195 AVE&82ND ST			STN FORCES P.O.BOX 10500
	EDMONTON Alberta			ATTN: / CFSD INVOICE SECTION EDMONTON
	T5J4J5			Alberta
	Canada			T5J4J5
				Canada
WB941	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE	NAL DEFENCE	W1941	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
	CFSD MONTREAL			CFSD MONTREAL
	6363 RUE NOTRE DAME	ST E.		BOX 4000 STN K
	MONTREAL			ATTN: 25 CFSD INVOICE SECTION
	Quebec			MONTREAL
	H1N2E9			Quebec
	Canada			H1N3R9
				Canada

*	Public Works and Government Services Canada	Services	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	lics et Ser ntaux Can	vices ada			Document No.W8486-122323/A	Š	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
Item Article	Description	_		Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/F FOBA Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM ion Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
-	NSN - NNO: 6150-21	6150-21-920-7000	0	WB941	W1941	20	Fach	¥	XXXXXXXXXX	See Herein	
•	ÉQUIPÉ)			i		÷			
	CÂBLE ÉLECTRIQUE ÉQUIPÉ, USAGE	:PÉ, USAG	Ħ								
	SPÉCIAL,										
	Code OTAN des fabricants (COF)	ints (COF	(
	:35907 Directeur général	iral -	-								
	Equipement terrestre										
	Destination : Base des	ss Forces	-								
	canadiennes (BFC) Montréal	ıtréal									
	Livraison au plus tard le:	d le: 31				•					
	décembre 2013,		-								
	Ou		-								
	L'Équivalent:		•			•					
	•										
	Fabricant										
	Proposé	•									
	NSCM/CAGE - COF/CAGE:	35907									
	Part No N° de la partie:	vartie:									
	8478734-1			_							

	Public \	Public Works and Government Services Canada	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	s et Servi ux Cana	ices da			Document No.W8486-122323/A	Š	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Parie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
_ = ₹	Item Article	Description		Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qtý Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/ FOB Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM ion Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
⅃	2 NSN -	NNO: 6150-21-920-3494		WB941	W1941	58	Each	⇔	XXXXXXXXXX	See Herein	
	CÂBLE	CÂBLE ÉQUIPÉ				•					
	CÂBLE	CÂBLE ÉLECTRIQUE ÉQUIPÉ, USAGE	<u></u>								
	SPÉCIAL,	AL,									
	COF:	COF: 35907 Directeur général	ı								
	fquip	Équipement terrestre,									
	Desti	Destination : BFC Montréal,									
	Livra	Livraison au plus tard le: 31									
	décem	décembre 2013,		,		•					
	•										
	On										
	L'Équ	L'Équivalent:		,		•					
	•										
	Fabricant	cant									
	Proposé	sé									
	NSCM/CAGE	CAGE - COF/CAGE: 35907									
	Part	Part No N° de la partie:									
		8382631-1									

*	Public Works and Government Services Canada	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	cs et Serv taux Cana	rices ada			Document No.W8486-122323/A	Š	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 nour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
Item			Dest. Code	Inv. Code	Qty Sty	U. of I.	Unit Price/I FOB	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Delivery Req.	Del. Offered
אווכופ	Description		;	; 5	ā ā	0. de D.		rialit Osilie	Livraison keq.	ым. опете
3	NSN - NNO: 6150-21-909-8534	4	WB941	W1941	20	Each	\$	XXXXXXXXX	See Herein	
	CÂBLE ÉQUIPÉ									
	CÂBLE ÉLECTRIQUE ÉQUIPÉ, USAGE									
	SPÉCIAL,									
	COF: 35907 Directeur général -	ı								
	Équipement terrestre,									
	Destination : BFC Montréal,									
	Livraison au plus tard le: 31									
	décembre 2013,									
	•									
	no									
	L'Équivalent:;	•								
	•									
	Fabricant									
	Proposé ;									
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 35907									
	Part No N° de la partie:									
	8478164									

7	Public Works and Government Services Canada	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	ics et Seri Itaux Can	vices ada			Document No.W8486-122323/A	Š	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Parie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
Item Article	m Cle		Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qtý Oté	U. of I. U. de D.	Unit Price/I FOB Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM ion Plant/Usine	Delivery Req.	Del. Offered Liv. offerte
_].									-	
4		33	WB941	W1941	20	Each	∽	XXXXXXXXXX	See Herein	
	CÂBLE ÉQUIPÉ									
	CÂBLE ÉLECTRIQUE ÉQUIPÉ, USAGE	且		_		_				
	SPÉCIAL,									
	COF: 35907 Directeur général	ı								
	Équipement terrestre,									_
	Destination : BFC Montréal,					_				
	Livraison au plus tard le: 31					_				
	décembre 2013,					_				
	•					_				
	no					_				
	L'Équivalent:	.,-								
	•					_				
	Fabricant									
	Proposé ;			_		_				
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 35907									
	Part No N° de la partie:									
	8478158									

*	Public Works and Government Services Canada	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	cs et Seri taux Can	vices ada			Document No.W8486-122323/A	Š	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Parie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
Item			Dest. Code	Inv. Code	Qty Ç	U. of I.	Unit Price/I FOB Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Ion	Delivery Req.	Del. Offered
ĺ	Description			5	ğ				Liviaisoni neq.	
9	NSN - NNO: 6150-21-895-2956	9	WB941	W1941	15	Each	\$	XXXXXXXXXX	See Herein	
	CÂBLE ÉQUIPÉ									
	CÂBLE ÉLECTRIQUE ÉQUIPÉ, USAGE	闰								
	SPÉCIAL,									
	COF: 35907 - Directeur général	al -								
	Equipement terrestre,									
	Destination : BFC Montréal,									
	Livraison au plus tard le: 31									
	décembre 2013,									
	_•									
	no									
	L'Équivalent:	•								
	•									
	Fabricant									
	Proposé ;									
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 35907									
	Part No N° de la partie:									
	8277034-1									

*	Public Works and Government Services Canada	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	ics et Serv taux Cana	vices ada			Document No.W8486-122323/A	Š	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
Item			Dest. Code	Inv. Code	Qty	U. of I.	Unit Price/ FOB	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Delivery Req.	Del. Offered
Article	Description		Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	Liv. offerte
7	NSN - NNO: 6150-21-895-2956	26	W248A	W2481	10	Each	\$	XXXXXXXXX	See Herein	
	CÂBLE ÉQUIPÉ									
	CÂBLE ÉLECTRIQUE ÉQUIPÉ,									
	ALIMENTATION,									
	COF :35907 Directeur général	- 1								
	Équipement terrestre,									
	Destination : BFC Edmonton,									
	Livraison au plus tard le: 31									
	décembre 2013,									
	•									
	Ou									
	L'Équivalent:	.,-								
	•									
	Fabricant									
	Proposé;									
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 35907									
	Part No N° de la partie:									
	8277034-1									

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8486-122323/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-122323

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn438W8486-122323

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2. Méthode de sélection
- 3. Exigences relatives à la sécurité

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée du contrat
- 5. Responsables
- 6. Paiement
- 7. Instructions relative à la facturation
- 8. Attestations
- 9. Lois applicables
- 10. Ordre de priorité des documents
- 11. Contrat de défense

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-122323

File No. - N° du dossier hn438W8486-122323

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

- 12. Clause du guide des CCUA
- 13. Clause du guide des CCUA (livraison)

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-122323

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn438W8486-122323

 $\begin{array}{c} \text{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ hn438 \end{array}$

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens conformément aux exigences ci-incluses et dans les quantités indiquées aux pages 3 à 8.

2.1 Exigences de la livraison

La livraison est demandée avant ou au plus tard le 30 décembre 2013.

3. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-122323

hn438W8486-122323

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées</u> d'achat

(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-unif ormisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2013-06-01) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer: soixante (60) jours

Insérer : quatre-vingt-dix (90) jours

1.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
A9033T	Capacité financière	2012-07-16
B1000T	Condition du matériel	2007-11-30

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

Client Ref. No. - N° de réf. du client W8486-122323

File No. - N° du dossier hn438W8486-122323

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hn438 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 5 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en <u>Ontario</u>, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hn438

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier hn438W8486-122323

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-122323

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission technique (1 copie papier) Section II: Soumission financière (1 copie papier)

Section III: Attestations (1 copie papier) Section IV: Informations additionnelles

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement <u>Politique d'achats écologiques</u>

(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.h tml). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hn438

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier W8486-122323

hn438W8486-122323

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

1.2 Produits équivalents

- 1. Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire:
 - a) indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement;
 - b) déclare que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article indiqué;
 - fournit les caractéristiques complètes et les imprimés descriptifs pour chaque c) produit de remplacement avec la soumission;
 - d) présente une déclaration de conformité comprenant des caractéristiques techniques qui montrent que le produit de remplacement répond à tous les critères de rendement obligatoires précises dans la demande de soumissions, et;
 - e) indique clairement les parties des caractéristiques et des imprimés descriptifs qui confirment que le produit de remplacement est conforme aux critères de rendement obligatoires.
- 2. Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :
 - la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à a) l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement, ou;
 - b) le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.
- 3. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de démontrer, à leurs propres frais, que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier hn438W8486-122323 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-122323

Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

2.1 Fluctuation du taux de change

Le besoin ne prévoit aucune protection relative à la fluctuation du taux de change. Aucune demande de protection contre la fluctuation du taux de change ne sera prise en considération. Toute soumission incluant une disposition en ce sens sera déclarée non recevable.

Section III: Attestations

3.1 Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

Section IV: Informations additionnelles

4.1 Informations additionnelles

4.2 Livraison offerte

Bien que la livraison soit demandée tel qu'il est précisé ci-dessus, la meilleure date de livraison possible est le _____.

4.3 Représentants de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

Renseignements généraux

Nom:	
Téléphone :	
Télécopieur :	
Courriel:	

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-122323

hn438W8486-122323

$\alpha \cdot \cdot$		1	
111117 1	AA IA	livroicon	•
1711111	uc ia	livraison	

Nom:	
Téléphone :	
Télécopieur :	
Courriel:	

Amd. No. - N° de la modif.

 $\begin{array}{l} \hbox{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ hn438 \end{array}$

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier hn438W8486-122323 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-122323

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

Critères d'évaluation

Toutes les soumissions doivent être complétées en détail et fournir toutes informations requises dans la demande de soumissions pour assurer une évaluation complète.

1.1 Évaluation technique

Les exigences obligatoires suivantes seront prises en considération aux fins de l'évaluation de chaque soumission :

- Conformité aux exigences techniques (description des articles 001, 002, 003, 004, 006, 007 des pages 3 à 8 Ci-incluse);
- Les soumissions présentées doivent regrouper toutes les destinations par NNO.

1.2 Évaluation financière

Le prix total de la soumission sera déterminé en traitant les articles 001, 002, 003, 004, 006, 007 des pages 3 à 8 de la manière suivante :

1.2.1 Base de prix

Le soumissionnaire doit fournir des prix unitaires fermes, en dollars canadiens, rendu droits acquittés BFC Montréal Quebec et BFC Edmonton Alberta, les taxes applicables en sus, selon le cas. Les frais de transport à destination doivent être inclus ainsi que les droits de douane et la taxe d'accise applicables.

o. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-122323

 $\label{eq:file_No.-No} \mbox{File No.-No du dossier} \\ \mbox{hn} 438W8486-122323$

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

2. Base de la sélection

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse par article.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hn438

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-122323

hn438W8486-122323

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre à cette demande, la soumission sera également déclarée non recevable ou sera considéré comme un manquement au contrat.

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions uniformisées 2003. La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> »

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-122323 hn438W8486-122323

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Le Canada aura aussi le droit de résilier le contrat pour manquement si l'entrepreneur, ou tout membre de la coentreprise si l'entrepreneur est une coentreprise, figure dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> » du PCF pendant la durée du contrat.

Le soumissionnaire doit fournir à l'autorité contractante l'annexe <u>Programme de contrats</u> <u>fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation</u> remplie avant l'attribution du contrat. Si le soumissionnaire est une coentreprise, il doit fournir à l'autorité contractante l'annexe Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation remplie pour chaque membre de la coentreprise.

 $\label{eq:solicitation} \mbox{Solicitation No. - N° de l'invitation} \\ W8486-122323/A$

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier hn438W8486-122323 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-122323

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens conformément aux exigences ci-incluses et dans les quantités indiquées aux pages 3 à 8.

2.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
B1501C	Appareillage électrique	2006-06-16
B7500C	Marchandises excédentaires	2006-06-16

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le guide des <u>Clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2010A (2013-04-25), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

3.2 Clauses du Guide des CCUA

Références	Section	Date
de CCUA		
C2800C	Cote de priorité	2013-01-28
C2801C	Cote de priorité – Entrepreneur canadien	2011-05-16

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

W8486-122323/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-122323

hn438W8486-122323

4. Durée du contrat

4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le _____ (Les modalités de livraison telles qu'offertes et acceptées seront indiquées lors de l'octroi du contrat).

5. Responsables

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Marthe Tremblay

Agent D'Approvisionnement

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Direction du transport et des produits logistiques, électriques et pétroliers

Division HN

7B3, Place du Portage, Phase III

11 rue Laurier

Gatineau (Québec) K1A 0S5 Téléphone : (819) 956-3027 Télécopieur : (819) 953-4944

Courriel: marthe.tremblav@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

5.2 Responsable technique

Le responsable technique pour le contrat est :

Nom: compléter à l'adjudication du contrat
Titre: compléter à l'adjudication du contrat
Téléphone: compléter à l'adjudication du contrat
Télécopieur: compléter à l'adjudication du contrat
Courriel: compléter à l'adjudication du contrat

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8486-122323/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-122323

hn438W8486-122323

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

Renseignements généraux :

Nom : compléter à l'adjudication du contrat
Téléphone : compléter à l'adjudication du contrat
Télécopieur : compléter à l'adjudication du contrat
Courriel : compléter à l'adjudication du contrat

Suivi de la livraison :

Nom : compléter à l'adjudication du contrat
Téléphone : compléter à l'adjudication du contrat
Télécopieur : compléter à l'adjudication du contrat
Courriel : compléter à l'adjudication du contrat

6. Paiement

6.1 Base de paiement

Sous réserve de l'exécution satisfaisante pour l'entrepreneur de toutes ses obligations en vertu du présent contrat, l'entrepreneur se verra verser le prix unitaire ferme précisé dans le contrat pour un coût de \$ ______ (insérer le montant à l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-122323

hn438W8486-122323

6.2 Limite de prix

Clause du guide des CCUA C6000C (2011-05-16), Limite de prix

6.3 Paiements multiples

Clause du guide des CCUA H1001C (2008-05-12) Paiements multiples

6.4 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
G1005C	Exigences en matière d'assurance	2008-05-12

7. Instructions relatives à la facturation

- 1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse si inclus pour attestation et paiement.

DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
COMMANDING OFFICER
CFSD MONTREAL
P.O. BOX 4000 STN K
MONTREAL QC
H1N 3R9
CANADA

ATTENTION: 25 CFSD INVOICE SECTION

DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
7 CFSD
STN FORCES P.O. BOX 10500
EDMONTON AB
T5J 4J5
CANADA
ATTENTION:7 CFSD INVOICE SECTION

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

hn438

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-122323 hn438W8486-122323

.

b) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse suivante pour attestation et paiement.

Quartier général de la Défense nationale Immeuble Mgén George R. Pearkes 101, Promenade du Colonel By Ottawa, ON K1A 0K2

Au soin de :DLP 4-3-2-5.

c) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

Travaux publics et services gouvernementaux Canada Division « HN » 7B3 Place du Portage, Phase III 11 rue Laurier Gatineau, QC K1A 0S5 Au soin de :Marthe Tremblay.

8. Attestations

8.1 Conformité

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur, à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

8.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Manquement de la part de l'entrepreneur

Lorsque qu'un Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi a été conclu avec RHDCC - Travail, l'entrepreneur reconnaît et s'engage, à ce que cet accord demeure valide pendant toute la durée du contrat. Si l'Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi devient invalide, le nom de l'entrepreneur sera ajouté à la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF.

File No. - N° du dossier

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hn438

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-122323 hn438W8486-122323

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

L'imposition d'une telle sanction par Ressources humaines et Développement des compétences Canada fera en sorte que l'entrepreneur sera considéré non conforme aux modalités du contrat.

9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) 2010A (2013-04-25) Conditions générales biens (complexité moyenne);
- c) Besoin;
- d) la soumission de l'entrepreneur en date du ______ (inscrire la date de la soumission) (si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'attribution du contrat : « clarifiée le _____ » ou « , modifiée le _____ » et inscrire la ou les dates des clarifications ou modifications).

11. Contrat de défense

Clause du guide des CCUA A9006C (2012-07-16), Contrat de défense

 $\label{eq:solicitation} \mbox{No. - N}^{\circ} \mbox{ de l'invitation} \\ W8486-122323/A$

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-122323

File No. - N° du dossier hn438W8486-122323 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

12. Clauses du guide des CCUA

Référence	Section	Date
s de		
CCUA		
D5545C	ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité - Exigences	2010-08-16
	(code de l'assurance de la qualité C) ARTICLES 001, 002, 004,	
	006, 007	
D5540C	ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité - Exigences	2010-08-16
	(code de l'assurance de la qualité Q) ARTICLE 003	
D5510C	Autorité de l'assurance de la qualité (Ministère de la Défense	2012-07-16
	nationale) - entrepreneur établi au Canada	
D5515C	Autorité de l'assurance de la qualité (Ministère de la Défense	2010-01-11
	nationale) - entrepreneur établi à l'étranger et aux États-Unis	
D5606C	Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) -	2012-07-16
	entrepreneur établi au Canada	
D5605C	Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) -	2010-01-11
	entrepreneur établi aux États-Unis	
D5604C	Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) -	2008-12-12
	entrepreneur établi à l'étranger	

12.1 Possibilité de retracer les codes OTAN des fabricants (COF)

Tout matériau fourni pour les articles décrits dans le présent contrat résultant fera l'objet d'une vérification par le Canada. Si l'entrepreneur n'est pas en mesure de démontrer que le matériau peut être directement identifié par le code COF utilisé pour désigner l'article dans le contrat, ni qu'il a été fourni avec la permission écrite expresse de la source d'approvisionnement autorisée pour ce code, le Canada pourra prendre les mesures décrites.

Le Canada pourra:

- a) résilier le marché pour défaut d'exécution relativement à l'article visé, retourner l'article à l'entrepreneur, à ses frais et risques, et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) le remboursement de tous les coûts de rachat et autres frais engagés par le Canada, notamment tous les coûts supplémentaires engagés pour faire avancer la production plus rapidement; ou
- b) garder l'article et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) un montant correspondant à la différence entre les frais engagés par l'entrepreneur relativement à cet article, établis par le Canada, et les coûts auxquels, de l'avis du Canada, l'entrepreneur aurait eu à faire face s'il avait obtenu et fourni un article identique à celui qui avait été demandé aux termes du marché.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8486-122323/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier hn438W8486-122323

W8486-122323

12.2 Documents de sortie – Distribution

L'entrepreneur doit remplir les documents de sortie dans un format électronique en vigueur et les distribuer comme suit :

- a. Une (1) copie envoyée par la poste au destinataire avec la mention : « À l'attention de l'agent de réception »;
- b. Deux (2) copies avec l'envoi au destinataire, dans une enveloppe imperméable à l'eau;
- c. Une (1) copie à l'autorité contractante;
- d. Une (1) copie au

Quartier général de la Défense nationale Édifice Mgén George R. Pearkes 101, promenade Colonel By Ottawa, ON, K1A 0K2 À l'attention de : ______

- e. Une (1) copie au représentant de l'assurance de la qualité;
- f. Une (1) copie à l'entrepreneur; et
- g. Pour les entrepreneurs non-canadiens, une (1) copie au

DAQ/Administration des contrats Quartier général de la Défense nationale Édifice Mgén George R. Pearkes 101, promenade Colonel By Ottawa, ON, K1A 0K2

Courriel: ContractAdmin.DQA@forces.gc.ca

13. Clauses du Guide des CCUA (livraison)

Références	Section	Date
de CCUA		
D2000C	Marquage	2007-11-30
D2001C	Etiquetage	2007-11-30
D6010C	Palettisation	2007-11-30
D2025C	Matériaux d'emballage en bois	2008-12-12

 $\label{eq:solicitation} \mbox{Solicitation No. - N° de l'invitation} \\ W8486-122323/A$

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

 $\begin{array}{l} \hbox{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ hn438 \end{array}$

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-122323

hn438W8486-122323

13.1 Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

a) rendu droits acquittés (DDP) BFC Montréal Québec, BFC Edmonton Alberta, selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

13.2 Préparation de la livraison

L'entrepreneur doit préparer l'(les)article(s) numéro(s) 001, 002, 003, 004, 006, 007 pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer l'(les)article(s) numéro(s) 001, 002, 003, 004, 006, 007 à raison de 1 unités (insérer la quantité obligatoire par paquet ou « jusqu'à un maximum de 100 ») par paquet.

13.3 Expédition – Programmation

L'entrepreneur doit livrer les biens aux dépôts d'approvisionnement des Forces canadiennes (FC) sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre les rendez-vous pour la livraison en communiquant avec la Section du trafic des dépôts à l'endroit pertinent indiqué ci-après. Le destinataire peut refuser des livraisons lorsque des dispositions n'ont pas été prises au préalable.

- a) 7 Dépôt d'approvisionnement des FC, Parc Lancaster Edmonton (Alberta)
 - Téléphone: 780-973-4011, poste 4524
- b) 25 Dépôt d'approvisionnement des FC, Montréal Montréal (Québec)

Téléphone: 1-866-935-8673 (sans frais), ou

514-252-2777, poste 2363 / 4673 / 4282